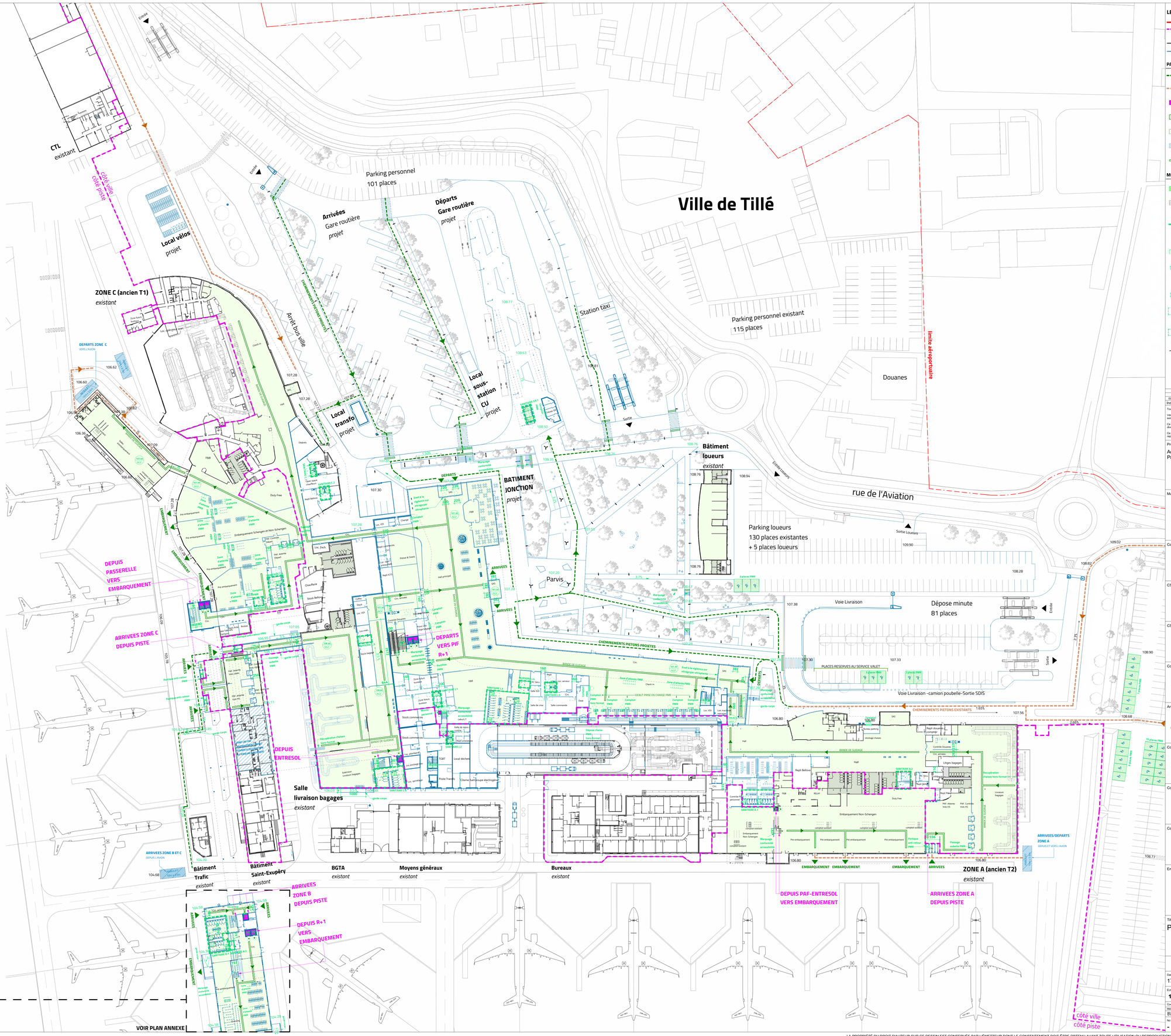

LEGENDE :

- Limite aéroportuaire
- Limite zone côté ville / zone côté piste
- Existant conservé
- Nouvelle construction

PARCOURS PMR

- Nouveau cheminement piéton PMR
- Cheminement piéton existant
- Circulation verticale
- Bande de guidage PMR
- Zone accessible au public
- Stationnement ambulift
- Bande d'éveil à la vigilance

MOBILIER, EQUIPEMENT ET SANITAIRE PMR

- Comptoir d'accueil PMR
- Sanitaires et mobiliers existants non modifiés
- Repère détails sanitaires PMR (voir PC39.8 CARNET DES SANITAIRES)
- Sanitaires PMR
- Espace de manoeuvre avec possibilité de demi-tour (Ø=150cm)
- Espace d'usage (130x80cm)
- Espace de manoeuvre ouvrant (220x140cm)
- Espace de manoeuvre dans existant (220x120cm)
- Mats d'éclairage

Echelle 1 : 500

0 5 10 25m

Ind :	Modifications :	Date :
00	DÉPOT PC	17/11/2025

Toutes les dimensions sont en centimètres, sauf indication contraire.

Vérifiez toutes les mesures sur site. La précision des dessins des bâtiments existants n'est pas garantie.

Ce plan doit être lu conjointement avec le cahier des charges. Toute divergence doit être immédiatement signalée à l'ensetteur.

Ce plan reste la propriété intellectuelle de l'ensetteur et ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans son autorisation.

Projet :
Aéroport Paris-Beauvais - Horizon 2030 - Projet de Modernisation de l'Aéroport

Aéroport Paris — Beauvais

Maître d'Ouvrage :
bellova

Contrôleur Technique :
ALPES CONTRÔLES
Construction & Exploitation

CSSI :
egis

CSPS :
SOCOTEC

Constructeurs :
BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST
BOUYGUES BATIMENT INTERNATIONAL

Architecte :
Ameller Dubois

Concepteurs Structure :
BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST
BOUYGUES BATIMENT INTERNATIONAL

Concepteur CET :
egis

Concepteur Aéroportuaire :
egis avia

Emetteur du Document :
Ameller Dubois
ARCHITECTES ASSOCIÉS

Titre :
PLAN NIVEAU RDC

PC39.4

Date :	Validé par :
17/11/2025	AG

Echelle :	Phase :
1 : 500	PC

Codification :

PROJET	EMETTEUR	PHASE	TYPE	SPEC	BATIMENT	NIV	NO CURSIF	IND
BVA	AMD	PC	PLA				PC39.4	00

No Projet :	Status :	Taille du Papier :
-		A0

LA PROPRIÉTÉ DU DROIT D'AUTEUR SUR CE DESSIN EST CONSERVÉE PAR L'ÉMETTEUR DONT LE CONSENTEMENT DOIT ÊTRE OBTENU AVANT TOUTE UTILISATION OU REPRODUCTION DU DESSIN OU DE TOUTE PARTIE DE CELUI-CI.